

## POINT DE SITUATION AU 17 AVRIL 2020

### 1. Veille réglementaire et documentaire (ajout en bleu des actualisations de la semaine)

- Note de la DNGU du 13/03/2020 avec procédure de remise en route des éléments sanitaires après fermeture des établissements
- FAQ formation professionnels des salariés, alternants et personne en recherche d'emploi du 19 mars 2020
- FAQ du Centre La Mollière du 27 mars 2020 à destination des bénéficiaires
- FAQ du 24 mars 2020 du Ministère du travail sur l'impact Coronavirus sur les sessions d'examen du titre professionnel
- Note Régionale Ugecam HdF sur la stratégie d'utilisation des masques du 24 mars 2020
- Consignes RH UGECAM HDF N°3 du 24 mars 2020 sur le soutien psychologique aux salariés
- Ordonnance du 25 mars relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des ESMS
- Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos
- MDPH 62 et Foire aux Questions du ~~26 mars 2020~~ – **MAJ le 06/04/2020**
- Décret 2020-337 du 26 mars 2020 donnant notamment possibilité de réquisition des ESSMS et de leurs professionnels
- Communiqué du Ministère des solidarités et de la santé du 27 mars sur les modalités de mobilisation des personnels dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus
- Consignes générales applicables dans les ESSMS PA/PH du 27 mars 2020 (ARS)
- Lignes directrices du Ministère des solidarités et de la santé du 28 mars 2020 concernant le confinement en ESMS
- ~~FAQ du 30 mars 2020~~ Secrétariat d'état en chargé des personnes handicapées - **MAJ du 03/04 puis au 10/04**
- Article HOSPIMEDIA du 31 mars 2020 sur la FOAD en CRP - La formation des personnes handicapées accélère son passage à distance
- Liste des fournisseurs de masques dits alternatifs homologués par le Ministère de l'Economie et des Finances - maj du 31 mars 2020
- Le 1er avril 2020, ouverture de la plateforme solidaires-handicaps.fr qui recense toutes les initiatives permettant de répondre aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées, leurs aidants et les professionnels face à l'épidémie
- FAQ pour les entreprises et les salariés Ministère du Travail (mise à jour au 1er avril 2020).
- Plateforme ressources Covid-19 Handéo Services
- Webinaire [Covid-19]-Centre info : Suspension de l'accueil des stagiaires : quelle continuité pédagogique ? Quelle continuité des financements ?
- Informations du 2 avril 2020 sur la conduite à tenir concernant les visites services à domicile intervenant auprès des PA et PH en stade épidémique de Covid-19 (Ministère des solidarités et de la santé)
- Consignes ARS du 2 avril 2020 pour les ESMS du secteur PH sur le signalement des cas positifs et de décès
- Assouplissement des conditions de sortie pour les PSH et leur accompagnant – CP du gouvernement du 02/04/2020
- Note d'information aux salariés Ugecam HDF du 02/04/2020 sur les mesures de protection, les tests, les mesures d'accompagnement, l'entraide régionale,...
- Note RH régionale n°4 du 02/04/2020 - Consignes RH et sa FAQ parues dans l'Intranet de l'UGECAM Hauts-de-France

- Actualisation des consignes et recommandations applicables à l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap - 03/04/2020
- Communiqué de presse relatif à la mise en place d'actions complémentaires pour le secteur du handicap - 04/04/2020
- Liste des dispositifs d'aide à distance en santé accessibles pendant l'épidémie de Covid-19 du 04/04/2020
- Message de l'ARS Hauts-de-France sur la rétroactivité des signalements des cas et décès COVID en établissements avec hébergement - 06/04/2020
- Décret n°2020-410 du 8 avril 2020 adaptant temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux par les services de santé au travail à l'urgence sanitaire
- FAQ sur les signalements des cas et décès Covid-19 sur la plateforme Santé publique France Voozano - 08/04/2020
- Recommandations - L'accompagnement de personnes présentant des problématiques d'addictions ou des troubles de santé mentale - 08/04/2020
- **Stratégie de prévention et de prise en charge sanitaire des personnes en situation de handicap du Ministère de la Santé – 10/04/2020 ainsi que ses trois fiches :**
  - . Consignes et recommandations concernant l'appui des établissements de santé et des professionnels de ville aux personnes en situation de handicap en établissement ou à domicile pour la prise en charge des patients Covid-19
  - . Fiche liaison en cas d'hospitalisation d'une personne PH adulte ou enfant
  - . Fiche handiconnect – accueillir un patient polyhandicapé Covid-19
- Mise en place d'une plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour les professionnels de santé (Ministère de la Santé) - 10/04/2020
- Mise en place d'un dispositif d'appel aux volontaires par l'ARS via la plateforme « renforts-covid.fr », pour renforcer les équipes des établissements qui le nécessitent – 11/04/2020
- Article hospimedia "Cette crise nous montre qu'un autre accompagnement médico-social est possible" par Emmanuel Ronot, Directeur de l'Epnak - 15/04/2020
- Garde des enfants des professionnels du secteur de l'insertion : courriers aux préfets et aux maires et remontée des besoins - 15/04/2020
- Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 : mesures en droit social - MAJ au 15/04/2020

## **2. Informations régionales ou générales de la semaine écoulée**

### **2.1 Instances et réunions (comitologie)**

- 14 avril matin : CSE régional
- 14 avril après-midi : réunion de la COMEX et des directeurs d'établissement (suivi stratégique de crise)
- 14 avril : point métier courriel Centre La Mollière – CLRP et DR concernant déclaration rémunération des bénéficiaires pour avril
- 16 avril après-midi : point métier en visio entre C.VAESKEN-PERRIN/C.CHERIF/A. MOREL-SOMON pour la préparation de l'absence d'Amélie MOREL-SOMON à compter du 8 mai (démarrage congés maternité).
- 17 avril après-midi: Réunion Cellule régionale Covid 19 (COMEX et cellules Covid 19 restreintes des établissements) – Y sont présents pour le Centre « La Mollière » : Amélie MOREL-SOMON, Claire CHERIF, Dr Laurent DESBONNETS

### **2.2 Note d'information régionale « Prime d'intéressement – résultats année 2019 »**

- Résultats :

**90,9 %**  
de réussite  
sur les indicateurs  
de l'intéressement

Une note d'information qui souligne les excellents résultats collectifs que le Groupe Ugecam a obtenu en 2019 a été transmise par la Direction Régionale aux directeurs. Elle a été diffusée aux responsables de services pour transmission à l'ensemble des professionnels.

Cette note sera mise en ligne sur le site Intranet de l'Ugecam Régional.

Elle est d'ores et déjà consultable par tous les professionnels du Centre La Mollière sur l'espace privé du site Internet du Centre et mise à l'affichage dans l'établissement.

➤ **Vigilance quant aux suites à donner :**

La Direction régionale adresse actuellement un courrier individuel à chaque salarié concernant l'intéressement 2019 contenant :

- la note d'information intéressement,
- le bulletin d'option à dater, signer et à lui renvoyer avant le 8 mai 2020.

Chaque salarié peut renvoyer le bulletin d'option soit :

- directement par email à l'adresse email de la boîte contact [contactrh.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:contactrh.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr)
- soit le déposer à leur contact RH en établissement (en l'occurrence Emilie JEDRZEJCZYK pour notre établissement) qui assurera la transmission sur la boîte contact [contactrh.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:contactrh.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr)

### **3. Informations concernant le Centre La Mollière**

#### **3.1 Réunions (comitologie) de la semaine écoulée:**

14 avril après-midi : point téléphonique directrice des établissements EPNAK HDF et A. MOREL-SOMON

14 avril après-midi : point téléphonique ARS territoire de Montreuil et A. MOREL-SOMON

15 avril matin: Réunion Cellule Covid-19 Centre La Mollière (réunion de direction avec les responsables de services) et point spécifique FOAD/plateforme e-molliere.com

15 avril après-midi : point de situation entre ARS Haut de France et Amélie MOREL-SOMON

16 avril matin : Réunion du Conseil d'Administration de la Fagerh (visio) – Amélie MOREL-SOMON

17 avril matin : Réunion visio DEA 62 entre le Centre La Mollière (AMS, CC, ML) et La Vie Active

17 avril matin : Réunion point de synthèse RH entre A.MOREL-SOMON et C. CHERIF

17 avril après-midi : Réunion coordination activité du service médical (Dr Desbonnets, AMS, CC)

#### **3.2 Gestion des stocks d'EPI (Equipeement de Protection Individuelle)**

La gestion des stocks d'EPI (masques, gel hydro alcoolique, gants,...) est réalisée quotidiennement au sein de l'établissement. Les données sont transmises à la Direction Régionale de manière journalière. Cela permet au Dr Dominique RUCHARD, Directrice de la stratégie médicale, d'être alertée sur d'éventuelles situations de manque d'EPI dans les établissements et de procéder à d'éventuels transferts d'un établissement du Groupe vers un autre.

En complément des achats des établissements, la Direction régionale, par le biais du Pôle Régional Achats, Marchés, Patrimoine et Développement Durable (PRAP-DD) procède à des achats réguliers d'EPI à destination des établissements.

#### **3.3 FOAD et plateforme « e-molliere.com »**

La situation de confinement actuelle permet à plusieurs professionnels de travailler sur des supports à intégrer à la plateforme « e-molliere.com » : supports en lien avec le Passeport Santé et supports en lien avec la FOAD (Formation Ouverte à Distance). Cela permettra d'ouvrir prochainement aux 72 bénéficiaires de préorientation l'accès à notre plateforme, d'attribuer à chacun d'entre-eux un parcours qui sera adapté en fonction des besoins.



### 3.4 Appel à candidatures

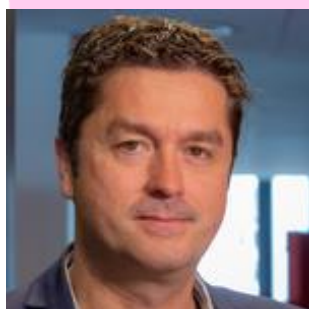
Marie-Christine GRANGER faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, un appel à candidatures pour pourvoir à son remplacement sera publié dans les prochains jours. Chaque professionnel est invité à communiquer l'information largement dans ses réseaux.

### 3.5 Participation au Conseil d'Administration de la Fagerh (Amélie MOREL-SOMON)

Le Conseil d'Administration a réuni 29 participants, par l'intermédiaire de Teams (applicatif de visio-conférence). Durant ce CA, les sujets évoqués ont été les suivants :

- Vote de la contribution annuelle des établissements.
  - Présentation des comptes.
  - Congrès annuel Fagerh reporté (en décembre a priori) au second semestre du fait du contexte.
  - Proposition que le mandat des administrateurs sortants soit maintenu jusqu'au 31 décembre 2020 (6 mois supplémentaires).
  - Analyse du travail réalisé en CA décentralisé en mars à Lyon en lien avec le cabinet COOPREX. La finalité de ce travail est la suivante : « Faire converger les adhérents de la Fagerh, de manière cohérente sur les territoires, au service de la promotion de la RP dans le cadre d'une société inclusive et dans la perspective de l'élaboration du prochain projet fédéral ».
- Il en ressort différentes préconisations, donnant lieu à un plan d'actions construit autour de 3 axes :
- Axe 1 : Renforcer, transparence, cohésion et coordination entre nous
  - Axe 2 : Structurer les coopérations
  - Axe 3 : Clarifier l'organisation et améliorer le fonctionnement fédéral
- Echanges divers des directeurs des CRP nationaux sur:
    - le statut des CRP vis-à-vis des Conseil Régionaux,
    - les prolongations des formations durant la période épidémique,
    - un recensement à venir des pratiques en termes de poursuites de nos actions en CRP durant le confinement, les autres modalités d'accompagnement mises en œuvre, les typologies d'accompagnement développées, les innovations qui ont émergées (tutos, plateformes,...)
    - le dé-confinement différencié annoncé : comment se positionne t-on en CRP vis-à-vis de cette annonce d'autant que nous avons une population à risques, une population en difficulté d'accès au numérique,...

### 3.6 Extrait article HOSPIMEDIA – Interview d'E. RONNOT Directeur EPNAK sur la FOAD en CRP



**Établissement public, l'Epnak négocie sa feuille de route avec le secrétariat d'État en charge des Personnes handicapées. Engagé dans la transformation de l'offre médico-sociale, Emmanuel Ronot estime que la crise sanitaire va rebattre les cartes.**

*La réadaptation professionnelle en FOAD :*

*Aujourd'hui à l'Epnak, quasiment toutes les sections de formation utilisent des outils à distance : visio, échanges de documents, stockage de fichiers, chat... Un outil développé par l'Epnak Sud-Ouest, le chat room privé, permet la mise en place de sessions de formation en direct et en temps réel. C'est une sorte de classe virtuelle très interactive. Les stagiaires communiquent pendant le temps de la formation avec le formateur et entre eux. En Bretagne et en Normandie, l'Epnak expérimente une application mobile, utilisable sur smartphone et ordinateur, développée par la junior entreprise de l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Rennes (Ille-et-Vilaine).*

*Au-delà de la création d'un lien social à distance avec l'usager, cette application permet de tracer l'ensemble des actions mises en place par les professionnels dans le cadre du projet personnalisé. "Du point de vue pédagogique, ça fonctionne mais il reste deux écueils, note toutefois Emmanuel Ronot. La problématique de la garde d'enfants et les problèmes psychiques dans cette période d'isolement anxiogène qui commencent à être très handicapants pour certains stagiaires au bout de quatre semaines. Nous intervenons à domicile quand le besoin s'en fait sentir et nous passons le relais aux services psychiatriques si nécessaire."*

#### 4. Actualité des services et dispositifs du Centre

##### ➤ Réadaptation professionnelle

- Continuité de la FOAD par envois d'exercices, de corrigés par mails, suivi de parcours AEB sur Métis, complétude du dossier professionnel en VCM.
- Contacts constants entre formateurs et bénéficiaires : suivi pédagogique, explication complémentaire, questionnement sur la formation et l'après confinement.
- Les bénéficiaires se sont adaptés plus ou moins à la FOAD (selon leur moyen informatique, leur maîtrise informatique, leur disponibilité familiale,...) mais s'appliquent à faire les travaux envoyés. Certains en « redemandent » plus vite que d'autres qui incitent à freiner les propositions d'exercices et de contenu. Le questionnement des bénéficiaires évolue aujourd'hui vers l'après confinement en particulier sur leur stage d'application en entreprise. Cette question se retrouve davantage dans les formations agent de restauration et vente. Les entreprises permettront-elles une reprise des stages lors de la reprise des formations ? Beaucoup de questions vont jaillir avec l'annonce d'une date de dé-confinement à n'en pas douter.
- Suivi des stagiaires Agent de restauration par Muriel Bourbier avec propositions d'exercices sur les fondamentaux en français et contacts par Carole Couvelard pour répondre aux questions d'ordre social ou liées à la rémunération.
- Actualisation et création de supports pédagogiques à proposer en FOAD actuellement et à intégrer dans la plateforme « e-mollière.com ».
- Formalisation de fiches offre de service formation à valider.

##### ➤ Service médical :

- Travail sur les procédures Qualité
- Restructuration de l'archivage avec la secrétaire médicale
- Prolongation de l'arrêt de travail du Dr Sondag-Ielsch

##### ➤ SAMSAH :

La permanence téléphonique du SAMSAH se poursuit.

Au regard des appels reçus et donnés, elle s'avère être nécessaire et rassurante pour les bénéficiaires et un très bon outil pour les échanges avec les partenaires.

Le Docteur H. Pamelart a pu assurer une permanence téléphonique cette semaine, ce qui a permis de contacter les personnes qui en ressentaient le besoin.

##### ➤ Services supports

Outre les actions décrites dans les notes aux professionnels des semaines précédentes et qui restent les opérations impératives réalisées, les points à mettre en exergue cette semaine sont les suivants :

Service technique et informatique :

- tonte, désherbage des espaces verts du parc,
- pulvérisation d'une solution anti-mousse sur les circulations et façades extérieures,
- pose de réglottes éclairantes dans toutes les chambres de l'hébergement E1 (en lien avec la sécurité),
- démarrage de la configuration d'unités centrales en vue du remplacement d'anciens ordinateurs,
- mise à jour du site Internet communication externe,
- rénovation de l'éclairage public avec passage de câble sous voirie au niveau du parking SAMSAH (mise en conformité Ad'AP),
- travail sur les procédures qualité.

Service Restauration et hébergement

- nettoyage et désinfection du secteur administratif et de salles de cours,
- débarrasage et remise en état complet d'un local en sous-sol qui servira au stockage de produits et matériel hôtelier,

- nettoyage de la vitrerie salle TURIN,
- nettoyage de la vitrerie et décapage des sols de la salle de restaurant,
- création de fiches techniques de recettes.

➤ **Qualité:**

Différentes procédures ont été écrites et sont en cours de vérification, puis seront proposées pour leur validation. Elles concernent :

- le processus RH,
- le processus droits des bénéficiaires,
- le processus accueil admission,
- le processus démarche et suivi administratif des bénéficiaires.

La Directrice  
Amélie MOREL-SOMON  
Avec le concours des responsables de service